Bureau de Ligue - 3

Mardi 22 Décembre 2020

19h00-20h00

Présents : Nico Angenon, Michel Casy, Jean-Paul Chilon, Benjamin Ferré, Jacques Maupu, Thierry Quetard, Bruno Simon

Excusée : Marie Francisco

Invités : Romain Bardin, Adrien Dodu, Nicolas Métaireau.

\*1) Adoption du PV du 16 décembre 2020 : Il est adopté à l’unanimité soit 7 voix au moment du vote.

\*2) Informations du Président : une seule information notoire qui fait suite à notre dépôt de dossier dans le cadre des Appels A Projets CROS CVL. Ce dernier a été accepté et nous recevrons 16 875 € dans le cadre de la structuration du mouvement sportif. Nous en escomptions 15 000 €. Cette aide se décompose ainsi :

1) Aménagement et animation du territoire – 6 500 €  
2) Education par le Sport – 6 500 €  
3) Formation des dirigeants bénévoles – 3 875 €

Comme le souligne Romain Bardin et Bruno Simon certaines de nos actions en complément de certaines aides de la Région Centre Val de Loire ne devraient rien coûter à la Ligue.

\*3) Le club référent : Tous les participants ayant déjà étudié le dossier car il a été présenté à plusieurs reprises et était sur le drive de la réunion, le Président Jean Paul Chilon souhaiterait connaitre en premier lieu les résultats après une saison de fonctionnement. Nicolas Métaireau rappelle brièvement l’historique et souligne que sur les 10 clubs pressentis au début du projet il n’y en a plus que 8 après le retrait de l’USM Olivet et que les visites de bilan ont toutes eu lieu en présence des interlocuteurs des clubs et des comités concernés : Présidents, Entraineurs, ATD ou CTD. Le travail a été différent selon les clubs et comités, chacun ayant ses forces et ses spécificités. Des actions sont en place comme des stages dans les clubs avec les Comités Départementaux. Même si, comme le souligne Thierry Quétard c’était contractuel, il faut reconnaitre que les clubs se sont investis dans les missions de la ligue.

Il faut tendre vers une meilleure communication. Ce rôle pourrait être dévolu aux comités départementaux pour que soit tissé un véritable réseau et que tous les niveaux soient impliqués équitablement. Michel Casy fait part de son expérience sur l’Indre.

Le dispositif, pour Nicolas Métaireau, doit être amélioré en en simplifiant l’évaluation comme la convention entre les différentes parties en y ajoutant des critères sportifs s’il est difficile pour les clubs référents d’inclure des jeunes d’autres associations. Benjamin Ferré estime que ce projet est un dispositif de veille qui doit évoluer dans le temps sans pénaliser aucune des parties.

Pour faire suite au débat autour de la reconduction et pour que les missions régaliennes soient au cœur de ce projet afin qu’elles ne s’étiolent pas comme le souligne Romain Bardin, il est passé au vote après que Nico Angenon ou Adrien Dodu aient rappelé qu’il faille rester prudents financièrement en cette époque compliquée liée à la crise sanitaire.

Pour clore le débat et après les dernières interventions pour que ce dossier soit lancé au plus vite, car comme le soulignent Bruno Simon et Nicolas Métaireau nous avons pris du retard, sa reconduction dans l’enveloppe identique à l’an passé est adopté à l’unanimité, soit 6 voix car Benjamine Ferré a dû quitter la visio-conférence. Aux yeux du trésorier, Jacques Maupu, ceci ne doit pas poser de soucis et ce malgré l’évolution ou non de cette crise sanitaire.

Il restera à écrire la grille d’évaluation et les conventions pour une diffusion auprès des élus et des clubs et procéder au virement de l’acompte de 350 €.

\*4) Questions diverses : Sans aucune autre demande d’intervention, le Président Jean Paul Chilon clôt la réunion à 20h15, remercie les participants et souhaite à chacun un bon Noël 2020.

****